

Procès-verbal Assemblée générale ordinaire de l'AVEP1 20 mars 2024

Pully - Collège Arnold Reymond

L'assemblée débute à 14h15.

Lucie Kemmling remercie chaleureusement, les participant.e.s. présent.e.s à l'assemblée générale (31 membres présent.e.s). Elle les remercie pour leur soutien à leur métier, leur fidélité à l'association et d'œuvrer chaque jour pour l'avenir des élèves.

Elle profite également de remercier Daphné Ravera qui a présidé avec brio l'assemblée l'année dernière. Elle reprend les rênes mais pour une ultime fois puisqu'elle a décidé de mettre un terme à son engagement après plusieurs années au sein du comité. Elle souligne que le comité a de la chance d'avoir régulièrement de nouvelles recrues, motivées, c'est ainsi avec sérénité qu'elle pourra dire au revoir !

- Des salutations particulières aux invités présents :

Nathalie Jaccard, Responsable d'unité Plan d'études et ressources didactiques à la Direction pédagogique

Joëlle Cochard, collaboratrice pédagogique à la Direction pédagogique

Philippe Linder, collaborateur pédagogique à la Direction pédagogique

Anne Christe de Mello, responsable de la filière BP à la HEP

Gregory Durand, président SPV

- Les personnes invitées qui ont pris la peine de s'excuser :

Frédéric Borloz, Conseil d'Etat, chef du DEF

Cédric Blanc, Directeur général de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée à la DGEO

Carlos Vasquez, Directeur général adjoint en charge des RH et des affaires juridiques à la DGEO

Jean-François Theubet, Directeur général adjoint DOFSI (Direction organisation, finances & systèmes d'information)

Nathalie Jaunin, Directrice générale adjointe de la DP

Julien Bocherens, directeur de l'établissement primaire de Pully, Paudex et Belmont

Yves Froidevaux, Secrétaire général de la SPV

Cyril Petitpierre, Directeur de la formation de la HEP

Thierry Dias, Recteur de la HEP

Justine Dusard, collaboratrice pédagogique à la DP

Isabelle Roachat, collaboratrice pédagogique à la DP

Philippe Guyot, Président de l'ADES OV

Ainsi que les membres de l'AVEP1 :

Sandrine Prisi

Christine Hurlimann

Roxane Blondeau

Caroline Leiter

Sabrina Augugliaro

Valérie Sarbach

Carine Colletti

Michèle Anastasi

Catherine Châtillon

Catherine Lebreuil

Mélanie Treur

Nadine Baer

Geneviève Besson

Delphine Indermühle

Florence Alessandro

Isabelle Capt

Cécile Bettens

Doriane Jastrszewski

Lucie Kemmling précise que l'AG statuera et se terminera vers 16h. Ensuite, l'Assemblée pourra assister à une conférence sur les Octofun de Nadine Roh.

Elle rappelle que les non-membres peuvent intervenir mais n'ont pas le droit au vote et demande aux participants de s'annoncer distinctement pour la prise de notes. Le PV sera ensuite anonymisé.

Lucie Kemmling présente l'ordre du jour envoyé avec le dernier AVEP'1fo. L'ordre du jour est soumis à validation. Les délégués acceptent à l'unanimité l'ordre de jour.

1. Message de la présidente

La parole est donnée à Gaëlle Gilliéron, présidente de l'AVEP1 dont le discours est le suivant:

Mesdames, Messieurs les invités, chers et chères collègues,

Tout d'abord, je voulais vous souhaiter la bienvenue aujourd'hui à notre assemblée générale du 20 mars à Pully. Nous sommes ravies de vous retrouver et de pouvoir partager cet après-midi avec vous.

Nous nous sentons comme à la maison ici ! C'est pourquoi, nous y sommes à nouveau présents pour la 8ème fois ! Merci à la direction de Pully pour son accueil au fil de nos assemblées. Le nouveau directeur de l'établissement primaire de Pully-Paudex-Belmont, M. Bocherens n'a pas pu être présent aujourd'hui pour nous accueillir mais il nous formule ses bons vœux pour notre assemblée.

Ce n'est pas sans émotion que je suis devant vous aujourd'hui pour ma dernière assemblée en tant que présidente et membre du comité de l'AVEP1. En effet, après 11 ans au comité et 5 ans de présidence, le temps est venu pour moi de laisser ma place à la relève ! Mais je ne suis pas bien loin, et aurai toujours un œil sur ce qu'il se passe puisque depuis le mois d'août j'ai rejoint le comité cantonal tous les jeudis après-midi pour apporter mon regard et ma voix d'enseignante du cycle 1. Merci à toutes les membres du comité qui m'entourent aujourd'hui. Merci pour votre implication, votre engagement sans limite. Vous défendez avec passion, et enthousiasme notre métier. Toutes nos rencontres ont toujours été si riches, intéressantes et stimulantes. J'ai toujours eu beaucoup de plaisir à vous retrouver au fil de nos séances. Je laisse un comité dynamique et fort entre de bonnes mains. Merci à Sophie Bähni qui s'est proposée de reprendre la présidence. Merci à Lucie, mon acolyte (comme dirait Daphné) à l'AVEP1, au CC et dans la vie, pour la présidence de cette assemblée. Un grand merci également à Véronique Olivier de la FSF pour la prise du PV.

Il y a eu du changement au comité en 2023 : à la suite de l'assemblée de l'année dernière, Sophie Bähni a été élue en tant que membre et a repris les tâches de secrétaire. Lors de l'assemblée des délégué.e.s en juin, le comité fort de persuasion a convaincu Sarah Betholet et Lucie Hercod (qui n'est autre que notre ancienne présidente !) à nous rejoindre. Elles ont participé, avec Line Jeannet, à nos séances de comité depuis la rentrée d'août et elles seront élues tout à l'heure. Nous félicitons également Galia Vullo, pour la naissance de son fils, Calio.

Merci au Comité Cantonal de la SPV pour son travail, à Gregory Durand, président et à Yves Froidevaux, secrétaire général de la SPV pour leur accompagnement et leur soutien. Et merci aussi à Chloé Wittmann pour son travail au secrétariat.

Merci à nos invités, de nous honorer de votre présence, cela nous montre quel intérêt vous portez aux sujets et problématiques de notre cycle.

Merci finalement à vous chers membres de votre venue. Merci pour votre soutien, votre fidélité. Mais surtout merci pour vos questions et témoignages qui nous permettent d'avancer dans nos réflexions.

Cette année a, à nouveau, été très riche. Ce ne sont jamais les thématiques qui manquent ! Le suivi de nos dernières résolutions, la question des formations et de l'enseignement de l'écriture, entre autres, nous ont bien occupées.

Cette année, nous avons choisi de vous organiser une conférence sur les Octofun, ces 8 petites boules colorées représentant chacune une intelligence différente mais complémentaire les unes des autres. Elle aura lieu à la fin, juste après la partie statutaire.

Je vais finir en vous rappelant que sans vous, nous ne serions pas là où nous sommes. Alors n'hésitez pas à continuer de nous écrire, de nous envoyer vos témoignages ! Toutes vos questions nous intéressent. Et n'hésitez pas à parler à vos collègues de notre association et de la SPV. N'hésitez pas non plus à nous rejoindre au comité.

Bonne assemblée à toutes et tous ! Restez jusqu'à la fin ! Sophie, nous a organisé un magnifique apéro !

2. Message des Invités

La parole est donnée à Joëlle Cochard et Philippe Linder. Ils remercient le comité et les membres de l'AVEP1 et sont ravis de pouvoir dévoiler en primeur le nouveau cahier no. 3245. Philippe Linder en explique les spécificités :

- portrait ligne spécial 5 mm margé 32 pages.
- demande du groupe de référence de cycle 1
- demande de retirer le quadrillage du cahier du 01A

Quand il leur a été demandé de faire un nouveau cahier ils ont pris comme base toute la collection. Afin d'avoir une cohérence logique, ils ont entrepris une consultation auprès de l'ensemble des utilisateurs avec trois questions par cahier : au niveau interne à la DGEO et au CPHV, HEP, AVOP et les associations SPV, SSP et SVES.

Ils avaient déjà anticipé de réformer la couleur des lignes et des quadrillages, d'épaissir les lignes et le quadrillage de l'intérieur et de supprimer la double marge.

Il explique les raisons du format de ce numéro 3245, les autres cahiers portant le numéro de 1 à 13 :

- 3 = code format A5 portrait
- 2 = code 32 pages
- 4 = code ligné spécial margé
- 5 = code interligne 8 mm

Cette nouvelle numérotation rentrera progressivement en vigueur. De nouveaux cahiers pourront ainsi être créés. Ils assurent qu'ils veilleront que les anciens numéros figurent toujours dans le descriptif pour permettre de se familiariser avec la nouvelle numérotation.

Il présente une autre innovation : deux cahiers pour le prix d'un. En effet le cahier peut être aussi utilisé dans l'autre sens pour avoir la marge de l'autre côté. Une étiquette figure aussi au dos du cahier. Les couvertures sont présentées. Le numéro ainsi que le visuel intérieur figurent sur la couverture. Les visuels seront précis afin de faciliter le choix et la commande.

La livraison sera possible dès la rentrée 2024 et l'édition complète pour la rentrée 2025. En tout 35 nouveaux cahiers ont été demandés et proposés. Une réflexion pour un échantillonnage plus restreint est prévue pour la rentrée 26-27.

La Collection 2025 est présentée. La communication des autres cahiers aura lieu l'année prochaine.

M. Linder remercie l'AVEP1 et la SPV d'avoir contribué à cette consultation. L'AVEP1 sera sollicitée pour d'autres consultations. Ils se réjouissent de recevoir des retours sur l'utilisation de ces nouveaux cahiers.

3. Approbation du procès-verbal de l'AG 2023

Le PV de l'AG du 29 mars 2023 est disponible sur le site internet de l'association. Le document ne faisant pas l'objet de questions, Lucie Kemmling procède au vote.

Le PV de l'AG du 29 mars 2023 est accepté à la majorité (2 abstentions).

4. Approbation du rapport d'activités 2023-2024

Le rapport d'activités 2023-2024 a été envoyé par courrier postal aux membres de l'AVEP1. Il est également disponible sur le site. Le document ne faisant pas l'objet de question, Lucie Kemmling procède au vote.

Le rapport d'activités 2023-2024 est accepté à l'unanimité

5. Rapport de la caissière et des vérificatrices des comptes

Les documents des comptes ont été envoyés par courriel ainsi que le rapport de la caissière.

Daphné Ravera présente les documents et commente les comptes. Les frais de comité sont plus élevés passant de cinq membres du comité à huit et l'organisation de séances extraordinaires. Les frais de photocopies de l'AVEP' 1fo et les étiquettes de l'année passée sont passés sur cette année, doublant ainsi ces frais. En outre, les frais de repas de l'AD SPV ont dû être rajoutés (offerts par la SPV l'an passé).

Le rapport de la caissière ne faisant pas l'objet de questions, Lucie Kemmling passe la parole à Linda Gence pour le rapport des vérificatrices des comptes. Linda lit le rapport et propose de donner la décharge à la caissière.

Une personne souligne que la réserve est importante et demande ce qu'il est prévu d'en faire. Daphné Ravera répond que cet argent sert à notamment offrir des formations et à payer le brunch de cette année par exemple. Le Comité est ouvert à recevoir des idées et propositions pour l'utilisation de ce montant.

a. Vote

**Les comptes 2023-2024 sont adoptés à l'unanimité.
Le budget 2024-2025 est adopté l'unanimité.**

Lucie Kemmling remercie les membres pour leur confiance et Daphné Ravera pour la tenue des comptes.

b. Élection d'un deuxième suppléant

Lucie Kemmling présente les vérificateurs des années à venir et précise qu'un.e deuxième suppléant.e. est nécessaire pour les comptes 2027-2028. Elle demande à l'Assemblée qui postule pour ce rôle. Caroline Emch se présente et est élue par applaudissements. Elle est remerciée pour son engagement.

6. Election du Comité

Daphné Ravera prend la parole avant de passer à l'élection du Comité et présente un diaporama retraçant le parcours de Gaëlle Gilliéron et Lucie Kemmling, respectivement présidente et membre du comité démissionnaires. Elle leur adresse les sincères remerciements du Comité pour leur engagement tout au long de ces années au Comité.

Son discours est salué par l'assemblée. Gaëlle Gilliéron et Lucie Kemmling sont chaleureusement applaudies par l'Assemblée.

Lucie Kemmling reprend la présidence de l'assemblée du jour et précise que le Comité a justement sans cesse besoin de renouvellement. Soit par des démissions, mais aussi pour se partager le travail afin d'être toujours prêtes à répondre aux besoins du terrain, aux questions et faire des propositions constructives pour l'école. Cette année, trois candidates sont proposées. Elles ont déjà participé aux séances depuis la rentrée d'août et se sont déjà beaucoup impliquées.

Il s'agit de Line Jeannet, Sarah Bertholet et Lucie Hercod. Elles se présentent et sont toutes les trois élues par acclamation.

7. Élection délégués AD SPV

Daphné Ravera rappelle que le rôle des délégués est de représenter l'AVEP1 à l'Assemblée SPV. Elle précise que l'AVEP1 a vraiment besoin de la présence et de l'engagement des délégués de l'AVEP1. Elle demande également aux délégués souhaitant ne plus l'être de s'annoncer afin de laisser leur place à une autre personne.

L'AD SPV, pour rappel, c'est une fois par année et plus qu'être un moment convivial, c'est un moment important pour la vie associative ! L'AVEP1 dispose de 55 sièges. 54 sont pourvus. Lucie Kemmling propose que Line Jeannet, qui vient d'être élue au Comité, prenne le dernier siège. L'assemblée accepte à l'unanimité par applaudissements. Les délégués sont remerciés pour leur engagement. La prochaine AD de la SPV aura lieu le 6 juin à Morges.

8. Message de la SPV

Lucie Kemmling passe la parole à Gregory Durand, président de la SPV.

Gregory Durand présente les meilleures salutations du Comité cantonal de la SPV aux membres de l'AVEP1. Il remercie l'AVEP1 pour le travail effectué et félicite tout le comité. Il adresse un remerciement particulier à Gaëlle Gilliéron et Lucie Kemmling pour leur implication au sein du Comité et est satisfait de pouvoir continuer à profiter de leurs compétences au sein du Comité cantonal de la SPV. Il remercie également Sophie Bähni de reprendre les rênes et félicite, Line Jeannet, Sarah Bertholet et Lucie Hercod pour leur élection et leur engagement.

Il expose les dossiers en cours à la SPV :

- Résolution relative aux remplacements : le dossier est presque finalisé, mais il y a désaccord syndical et il semblerait que les directions doivent encore être convaincues.
- L'Ecole de la Maturité qui durera 4 ans (au lieu de 3). La variante choisie par le DEF est celle appelée hybride : 10-11/4. On ne sait pas comment l'école obligatoire va donc s'organiser, car il y a beaucoup d'inconnues. Les premiers élèves de 1^{ère} année de l'école de la maturité commenceraient en 2032. Avant cela, il faudra faire le bilan de la LEO et certainement la changer pour l'adapter à la variante hybride. Pour un début en 2032, il pourrait y avoir des discussions au Grand Conseil sur la LEO en 2027... année des élections.
- Ecole inclusive : il y a eu déjà plusieurs annonces et d'autres devraient arriver en août 2024. La SPV continue de suivre le dossier.

- DAL : la nouvelle directive, qui est une avancée sur certains points, rencontre des problèmes d'interprétation de la part des directions. Le président encourage les personnes faisant face à des problèmes de les remonter à la SPV.
- CPEV : il y aura certainement des décisions à prendre d'ici l'été. La SPV est clairement favorable à ne rien changer au plan actuel. Des informations suivront en temps voulu.
- Plusieurs rencontres avec la SPV ont été mis en place dans les établissements depuis une année et demi pour lesquelles les retours sont positifs. Il rappelle également que les Conférences de Maîtres doivent être consultées en termes de gestion de ressources. En cas de manquement, il encourage les membres à le signaler à la SPV.
- Communication : une nouvelle maquette du Majuscules a vu le jour avec le numéro spécial sur le Jura et l'interview de Daphné Ravera. En outre, une proposition de formation est offerte aux membres SPV sur une demi-journée dans le Jura vaudois.

Il termine son discours en remerciant les membres de l'Assemblée.

9. Dernières nouvelles

- Gaëlle Gillieron précise que la 2^{ème} session de la formation sur l'école en forêt a à nouveau rencontré un grand succès. La 1^{ère} journée a eu lieu en octobre dernier et les participantes ont été enthousiastes et ravies des apports de Nathalie Barras et de Daphné Ravera. La 2^{ème} journée se passera en mai prochain.
- Elle rappelle que le comité a relancé une seconde fois M. Borloz en décembre dernier pour obtenir des réponses concrètes suite à la résolution sur les transitions votée ici-même en 2022. Un simple accusé de réception a été reçu et l'AVEP1 est toujours en attente de réponse.
- Un courrier avait aussi été envoyé en décembre à la HEP et à la Direction Pédagogique au sujet de l'enseignement de l'écriture en 1-2P, où une rencontre était sollicitée pour relayer les problématiques et soucis du terrain. Cette rencontre aura lieu mercredi 27 mars.
- Line Jeannet présente la nouvelle formule pour le brunch qui sera testé le 25 mai prochain à l'espace des inventions. L'objectif étant ensuite de s'y rendre avec les élèves.

9. Divers

- Sarah Saihi présente la plateforme « Part'App », une application de partage de ressources scolaires en ligne depuis deux ans et qui grandit quotidiennement. Elle se tient à disposition par mail pour toute question à ce sujet.
- Journée cantonale de formation : une journée typiquement faite pour les enseignants du cycle 1.

La parole est donnée aux délégué.e.s.:

Une personne est étonnée que le sujet des périodes ressources et son organisation des 1-2-P n'ait pas été évoqué. Daphné Ravera répond que l'AVEP1 n'a pas été informé et n'a donc pas mis ce sujet à l'ordre du jour de l'Assemblée. Gregory Durand rappelle qu'il est nécessaire que l'organisation soit réfléchi et décidée avec la conférence des Maîtres. Il souligne qu'il y a eu des retours positifs et négatifs depuis la conférence de presse à ce

sujet. Il est important que rien ne soit imposé et encourage les personnes à se tourner vers leur direction pour s'assurer d'être consulté.

Le Comité remercie les délégués pour leur présence.

L'Assemblée statutaire se termine à 15h40.

Véronique Olivier
Secrétaire au PV